Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or d along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

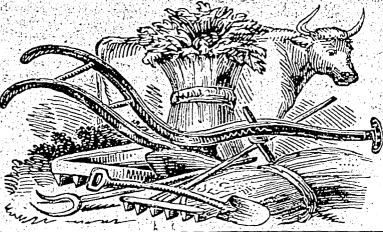
paraissant tous les Jeudis

Editeur-Propriétaire FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront etre adressées franco.

L'abonnement est de 81 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moine d'une année:

L'avis de discontinuation doit etre donne par écrit a ce Bureau un mois d'avance. Les arreinges devront avoir été payes, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONGES :

lère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces a long

terme, conditions liberaies.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE:

Causerie agricole: De l'instruction dans nos campagnes.

Revue de la Semaine: Ouverture de la Seconde Session de Parlement Federal — Affaire de Lépine a Manitoba — Election d'une église au Sacre Cour de Jesus a Rome par les Sociétés catholiques de Rome ; Discours de Notre Saint-Père aux représentants de con sociétes.

Sujets divers: Nomination de M. Roderick McDonald comme surintendant du Chemin de Fer Intercolonial. - L'Association des cultivateurs canadiens. - La culture de l'avoine paie-t-elle? - Du choix des vaches laitières.

Petite chronique: MM. le Dr. Hospice Desjardins et Joseph Sirois nomines Jures de Paix — Mauvais journaux. — Feu dans les bois. — Loterie de Ville-Marie. — Fromagerie n Ste. Rosalie. — Brevet de capacité agricole accorde à M. A. Gingras.

Recettes: Manière de rendre le chanvre semblable au lin. - Recette pour rendre le cuir des chaussures d'hiver impermeable a la neige et à l'eau.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'INSTRUCTION DANS LES CAMPAGNES.

Pendant le mois de septembre dernier, nous avons consacré plusieurs causcries à l'étude des causes qui ont amene l'inferiorité dans laquelle se trouve l'agriculture canadienne. Parmi cos causer, nous avons montre comme l'une des principales le défaut d'instruction si général chez les cultivateurs.

Les plus intéressés aux ruccès de l'industrie agricole, conx qui ne vivent que par elle, les oultivateurs eux-mêmes sont les premiers à méconnuître la nécessité de l'instruction en agriculture. " On en sait toujours assez, disent ils pour coltiver la terre. " Purtant de là, s'ils ont quelques moyens, ils choisissent dans leur, famille ceux de leurs cofauts en état de devenir médecine, avocats, ou notaires. Le choix n'est pas toujours bien fait : celui que l'on croyait le plus intelligent n'est souvent que le plus écervelé; mais le choix est cousommé et il n'est plus possible de revenir sur ses pas.

On fait en faveur de ces privilégies des familles des dépenses énormes, on se saigne aux quatro membres, on s'endette même, on se fait extravagant pour cux; tandis que les autres enfants reçoivent à peine une faible instruction. élémentaire qu'ils oublient très souvent faute d'exercices convenables.

Voilà où nous en sommes actuellement sous le rapport de l'instruction; l'industrie agricole fournit largement à quelques individus qui ne lui seront souvent d'augune utilité et qui mêmo la mépriseront, et l'on refuse aux jeunes gons qui so destinent à cette industrie l'instruction qui leur est si nécessaire.

Mais ce n'est pas tout, nous avons démontré combien l'instruction donnée aux enfunts destinés à exploiter le sol est antipathique à l'agriculture. A tous les degrés de notre enseignement public on fuit apprendre à la jeunesse agricole toute espèce de choses, excepté la soule nécessaire. On n'a pour toutes les intelligences qu'un soul et même moule emprunté au commerce, dans lequel on vout toutes les couler eans égard à l'état que les enfants embrasseront. Les écoles de la compagne où l'on n'enseigne qu'à des fils de cultivateurs, dont le plus grand nombre d'entre eux seront p'us tard eux-mêmes des oultivateurs, ne different en rien des écoles de villes fréquentées principalement par des fils de marchands, de manufacturiers, de médecina, d'avocats ou de notaires. Dans les unes et les autres, on ne met sans ocsae sous les yeux des enfants que des exemples pris en dehors des choses agricoles. Les livres de lecture, les exercices orthographiques, les problèmes arithmétiques de rappellent toujours que des faits commerciaux ou manufacturiers. Enqui montront le plus de talents et d'intelligence et leur fout fin le moître lui même semble éviter avec soin tout ce qui Aire un cours d'étude plus ou moins complet qui les mettra pourrait faire connaître à ses élèves qu'il existe dans le

monde une industrie agricole, mère nourricière de tous les peuples, sans laquelle le commerce, les manufactures, les professions libérales tenues en si grand honneur ne sauraient prospérer, ni même exister.

Nous avons encore démontré que l'enseignement public demande impérieusement une amélioration dans le seus agricole et nous avons fait connoître le moyen de réaliser cette amélioration. Le plan complet que nous avons proposé seruit d'une exécution facile si on le voulait sérieusement, si tous les pouvoirs publics voulaient y concourir dans la mesure de leurs attributions.

Cependant ce plan n'est pas unique, nous le croyons le meilleur; mais d'autres personnes le jugeront peut-être autrement et voudront en préconiser d'autres qu'elles croiront mieux appropriés à nos besoins et d'une exécution plus facile. Nous aimons à assurer tous les amis de l'éducation que nous sommes prêt à modifier notre manière de voir quant au choix des moyens, pourvu que l'amélioration se réalise et que les inconvénients du système actuel d'éducation disparaissent au plus tôt.

A quoi bon crier sur tous les tous que l'enseignement ne satisfait pas à nos besoins, que la jeunesse de nos campagues ne regoit pas l'instruction qui lui convient? Les plaintes ne guériront pas le mal; il nous faut agir, choisir le remède le micux approprié et cela à l'instant même. Plus nous tarderons, plus nous souffrirons. La classe agricole est assez importante et assez nombreuse pour qu'on satisfasse sans balancer à ses justes exigences.

Enfin, en terminant, nous avons dit un mot de l'éducation de nos filles; mais l'espace restreint dont nous disposions alors ne nous à pas permis de donner à cette question tont le développement que son importance exige.

Chez tous les peuples, et en Canada plus que partout ailleurs, l'influence de la femme est immense à tous les degrés de l'échelle sociale. Mais cette influence est plus décisive en agriculture que dans aucune autre carrière, par suite du caractère même de cette profession. En effet, dans la plupart des autres situations, la femme se borne à conscruer; en agriculture elle contribue à produire.

Comme conservatrice la femme agricole a une occupation plus importante que celle des viiles; son ménage est plus considérable. Obligée de pourvoir aux besoins d'un grand nombre d'engagés souvent nourris à la ferme, l'ordre, la propreté, l'économie doivent être chez elle portés au plus haut degré possible. Comme productrice, plusieurs branches importantes, telles que le potager, la basse-cour, la laiterie, tout complètement entre ses mains, et leurs résultats bons ou mauvais dépendent entièrement d'elle.

Malheureusement fourvoyée par une éducation oublieuse des besoins de la vie rurale, la femme instruite se montre, presque partont en Canada, plutôt hostile que favorable, plutôt musible qu'utile à l'agriculture.

Femme d'un grand propriétaire, disait dernièrement un habile agronome, il est rare qu'elle n'entrave pas le désir de son mari de se livrer à la culture, et, s'il cultive qu'elle ne le tourmente pas pour le faire cesser. Fille d'un riche fermier, toutes ses aspirations sont pour la ville; épouser un notaire, un avocat, un médecin, un marchand lui paraît mille fois préférables que prendre un agriculteur, fût-il des plus distingués. Plus d'un jeune cultivateur s'est vu forcé de changer de carrière par suite de l'impossibilité de trouver à se marier convenablement. Mère de famille, elle est la première à détourner ses cufants de la profession de leur poère.

" Dans les rangs inférieurs, c'est elle qui engage son ma-

ri à ouvrir un petit commerce, qui l'excito à acheter des terres plutôt que d'employer ses ressources à améliorer celles qu'il possède déjà. Enfin, partout, en haut comme en bas, on la voit l'ennemie des innovations, "Comme en bas,

Voilà le tableau parfait de la femme instruite telle que nous la voyons le plus souvent. Il existe sans doute d'enviables exceptions à cette règle : mais ces exceptions sont tellement rares qu'elles n'en rendent la règle genérale que plus affligeante.

Quelle est done la cause de cette répulsion instinctive que la femme instruite éprouve à l'égard de l'agriculture?

Les plus habiles écrivains qui ont traité de cette importante question ont reconnu non pas une cause, mais plusicurs causes. On a accusé l'isolement de l'agriculture si peu compatible avec le besoin de sociabilité inhérent à la femme. En d'autres termes on a dit: " la femme n'uime pas l'agriculture parce qu'elle g'effraie de la solitude dans laquelle elle serait obligée de vivre." Puis on s'est rubattu sur la malpropreté de l'habitation du cultivateur. Madame de Staël disait : " J'aimerais l'agriculture, si elle ne sentait pas le fumier." Les fatigues inséparables de la vie agricole ont ensuite eu leur tour et ont été considérées comme l'une des plus puissantes causes de répulsion pour les jeunes femmes de cultivateurs. Sans vier tout-à-fait l'importance de cette cause, nous devons dire qu'avec une connaissance suffisante de ses devoirs, de la bienveillance et une surveillance active/ la direction d'un ménage agricole n'offre pas pour la femme les embarras et les difficultés qu'on lui attribue généralement.

Enfin tous admettent que la principale cause de cette répulsion c'est l'absence de toute instruction provenant de cette éducation anti-agricole que les jeunes filles reçoivent dans les couvents des villes et même trop souvent dans ceux

de la campagne.

Ce que l'on a fait en faveur de l'éducation agricole des jeunes gens, est bien peu et cependant c'est quelque chose; tandis que celle des jeunes filles a été complètement négligée dans le sens agricole. Au sortir du couvent, la jeune fille est prête à remplir convenablement les functions de femme d'un médecin, d'un avocat, d'un notaire, d'un marchand; mais elle est complètement impropre à tenir le ménage d'un agriculteur. Les connaissances qui lui sont nécessaires dans ce dernier cas lui sont inconnues; c'est à peine si lu jeune fille en a entendu une légère mention.

Le mal que ce genre d'éducation à fait à l'agriculture est incalculable; tous les jours on en ressent les mauvais effets. L'agriculteur voudrait continuer son exploitation, il à les goûts et les connaissances requises, mais sa femme est hostile à l'agriculture ou bien est incapable de le seconder, et il est obligé d'abandonner sa profession. Le riche propriétaire désirerait diriger lui-même son exploitation, mais sa femme s'y opposé et l'art agricole perd un homme dont les connaissances et la richesse auraient contribué pour beaucoup a ses progrès.

Les riches cultivateurs font donc un tort immense à leur patrie en faisant ainsi donner à leurs filles une éducation qui les éloigne des devoirs et des goûts de leur état. Encore s'ils pouvaient se flatter de travailler à l'avantage de leurs enfants. Mais non, en les envoyant dans nos grands établissements d'éducation, ils préparent à leurs filles un avenir de dégoûts et d'ennui. Ces jeunes filles trouvent dans ces établissements des compagnes passionnées pour les plaisirs et la vie des villes, prenneut le goût du luxe et des futilités de la toilette et des modes; et n'aspirent qu'à des mariages brillants qu'un très petit nombre seulement obtiennent.

Elles sont done forces de se marier avec le fils d'un culti-

cateur; mais elles méprisent la vie des champs et ses occupations par trop paisibles, ne font trop souvent que des femmes de ménage incapables, et même insupportables.

Que le jeune cultivateur oraigne de faire de semblables unions. Ce serait la ruine de toutes ses espérances de succès. Avant de faire son choix qu'il prenne en très grande considération les talents, les connaissances et surtout le caractère et les goûts de celle qui devra être sa compagne. Et s'il est assez heureux pour trouver une femme active, intelligente, économe et hubile dans la direction d'un ménage agricole, il pourra avec espérance de succès se livrer à l'exploitation du sol et faire les améliorations que nécessite la situation actuelle de l'agriculture. Mais sons cela il n'aura devant lui qu'un avenir de contrariétés et d'ennui.

REVUE DE LA SEMAINE

— L'ouverture solennelle de la seconde session du second l'arlement. Fédéral a cu lieu le 23 courant à trois heures de l'après midi avec un appareil extraordinaire.

A l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur Général, une foule immense couvrait le terrain du Parlement et oc-

cupait la salle et les tribunes du Sénut.

Après avoir pris place sur le trône, Son Excellence manda les membres de la Chambre des Communes à la barre du Senat et prononça le discours du Trône dont voici l'analyse complète:

Son Excellence, en commençant, appela l'attention des deux Chambres sur le rapport de la Commission d'enquête au sujet de l'affaire du Pacifique et dit que co rapport sera mis devant le Parlement après que l'on nura déferminé s'il

peut être de quelque secours à la Législature.

Puis elle annonça que le bill relatif à l'amendement des lois en force dans les diverses provinces au sujet de la représentation sera de nouveau mis devant les Chambres et que celles ci auront l'avantage d'y inclure des dispositions pour la province de l'Ile du Prince-Edouard qui vient d'entrer dans la Confédération canadienne.

Comme la Compognie du Chemin de fer du Pacifique Canadien a remis sa chorte et que cette charte a été acceptée, les Législatures seront appelées à prendre des mesures pour assurer la prompte construction de ce Chemin et accomplir aiusi les engugements fuits avec la province de la Colombie Anglaise et il sera soumis un projet à cet égard.

L'extension des limites de la Puissance exigeunt plus de dépenses pour les frais d'administration, un bill sera pré-

senté pour demander une assistance nouvelle.

Les Chambres auront ensuite à étudier un bill établissant une Chambre d'Agriculture de la Puissance; un autre con-

cernant la loi do bunqueroute.

Puis s'adressant spécialement aux membres de la Chambre des Communes, Son Excellence annonça que les comptes de l'année financière qui vient de terminer leur seraient bientét soumis. Nos finances, dit le discours du Trône, continuent à être prospères et les revenues ont été suffisants pour rencontrer toutes les dépenses.

Le discours annonce ensuite que les estimés pour l'année prochaine seront présentés et comme ces estimés ont été préparés avec économie et de manière à rendre le service public efficace, il espère que les subsides seront accordés sans

préjudice aux intérêts du peuple.

Enfin le discours du Trône exprime l'espérance que les deux Chambres consacreront la plus scupuleuse/attention aux grands intérêts qui leur sont confiés et que les délibérations tournéront à l'avantage et à la prospérité du pays.

Ainsi qu'on peut le remorquer, le nombre des mesures qui seront soumises aux Chambres n'est pas très considérable; mais en revanche elles sont d'une très grande importance. La brûlante question du Chemin de fer du Pacifique surtout occupera une partie considérable de la présente session, ce sera même la principale question à débattre. Le pays tout cotièr est dans l'attente, et l'opinion publique surexeités demanda une solution dans un sens ou dans un autre. Cette demande va bientôt être satisfaite, et innocents ou coupables les ministres fédéraux recevront la récompense due à leurs œuvres.

Au point de vue agricole, le bill établissant une Chambro d'Agriculture de la Puissance nous intéresse tout particulièrement. Par malheur, le pays n'est pas représenté de manière à donner à cette question toute la considération qu'ello exige. Le notaire, l'avocat, le médecin, le négociant ne nous paraissent pas les hommes les plus compétents à législater sur les grands besoins de l'agriculture. Capendant ces diverses classes d'hommes sont les plus nombreuses dans notre représentation nationale, elles en forment plus des sept haitièmes, et, dans cette situation, nous nous demandons avec inquiétude comment des hommes dont les occupations éloignent de l'agriculture, qui n'ont qu'une idée impurfaite de ses besoins et dont les intérêts lui sont souvent antipathiques, comment ces hommes, disons nous, pourront affeorder à ce bill l'attention convenable?

Néanmonis que l'on mette de côté pour un moment les jalousies de parti et surtout les mesquins intérêts personnels, que l'on euvisage la question dans une vue large d'intérêt public et nous espérerons encore dans l'action de nos repré-

sentants.

L'attlité d'une Chambre d'Agriculture est incontestable. L'art agricole en acquerra une force qui trop souvent lui fait défaut lorsque ses intérêts sont en opposition avec ceux du commerce. Jusqu'à présent l'agriculture a presque toujours été sacrifiée au commerce; nos lois sur les importations et les exportations en sont une preuve évidente : on les dirait même composées dans un but d'antagonisme envers l'agriculture. Une Chambre d'agriculture, formée d'hommes compétents et à vues larges, régie par une loi adaptée à nos besoins, ferait bientôt cesser les abus dont nous avons en tant à nous plaindre.

— Les affaires de Manitoba continuent à occuper l'opinion publique. L'enquête dont la conduite de Lépine a été l'objet n'a relevé que peu de fuits à la charge de l'accusé. Le Globe lui-même, qui a demandé avec tunt d'instances que l'on fit le procès de Riel et de Lépine, le constate également. "Aucun des témoins, dit-il, no peut jurer qu'il a "vu l'accusé prendre une part active à l'exécution de Scott.

"Ils pouvent croire que tel fut le cas et ils peuvent avoir de bonnes raisons de le croire, mais jusqu'à ce moment aucun n'a pu jurcr qu'il l'a vu commander les soldats qui ont tué Scott, ou qu'il a donné le mot d'ordre en cette cocasion, ou qu'enfin il ait eu quoique ce soit à faire dans les procédés, si ce n'est que tous avaient reconnu et obéis- saient à l'ordre du gouvernement provisoire."

Le même journal termine en disant qu'il ne voyait pas la

possibilité d'une conviction.

En face de ce défaut de preuve, le devoir du magistrat était de remettre Lépine en liberté et de déclarer la plainte non fondée. Cependant le Juge Bétournay a eru devoir décider autrement. Au mépris de la justice et du bon sens le plus élémentaire, il a envoyé Lépine en prison et l'a condamné à subir un procès criminel que rien ne justifie. Le peuple de Manitoba a fortement ressenti ce dém de justifie.

De leur côté, les électeurs du Comté de Provencher ont

protesté d'une manière énergique contre ceux qui viennent ment de la licence de l'enseignement, de la persécution (si d'inaugurer la persécution envers les principaux membres du gouvernement provisoire. Ils ont elu par acclamation M. Louis Riel pour les représenter à la Chambre des Commines. Démontrant ainsi toute la confinec qu'ils ont mis maux qui proviennent des hommes constitués en autorité, dans l'homme qui les a préservés de l'anarchie pendant les troubles de 1870.

Cetto Election a encore en un excellent effet dur les digancs du gouvernement lédéral. La Gazette entre autres declare que le gouvernement impérial devruit sans retard lancer l'amnistie en faveur du gouvernement provisoire de Manitoba et faire disparaître pour toujours les traces des évênements de 1870. Puis, après avoir démontré que l'on ne reille oppression? doit pas froisser les sentiments de la moitié de la population de Manitoba qui doit sa tranquillité à l'attitude de Riel, la Gazelle continue :

- " Pouvous nous ignorer ces rentiments? Est il arge de laisser durer de mois en mois, d'année en année, le danger de troubles de la paix publique et de l'hormonie en ravivant toutes les animosités du passé qui résultent de quelques arrestutions opérées eu 1869? Nous ne le croyons pas. Dans l'élection de M. Riel, nous avons la preuve des sentiments du peuple à son égard. Lui-même et les siens ont cesso depuis longtemps d'être reb lles à l'autorité de la Couronne ou à celle de la Puissance du Canada. Pourquoi ne pas suivre l'exemple universel en pareil eas, et par une amuistie générale, ne point faire disparaître à la fois les animosités du passé et préparer pour la province un avenir d'eutente cordiale et de prospérité nationale.
- Il yau a'peu pres un mois le Suint Père a requ en audience les représentants des sociétés catholiques de Rome, qui, en leur nom et au nom de tous les adhérents, ont fuit vœu d'ériger une église au Sacré-Cour, en s'engageant à se conformer aux suggestions qu'il plairait à Sa Saintete de faire. Le Souverain Pontife a prononce en cette occasion un admirable discours dont voici la traduction:
- "En ce moment il so présente à mon esprit l'idée du progrès rapide de la famille humaine dans certaines sciences que j'appellerai utilitoires, puisqu'elles ne visent qu'au développement du bien être matériel et des commodités do la vie. Qui, la famille humaine s'est engagee dans cette voie, elle y marche d'un pas sûr et accelere, et elle fait du chrmin: toutes les sciences sont cultivées avec une arceur qui promet à l'homme la jouissance sur la terre : elle forme pour niusi dira la gloire de notre époque.

" Purmi ces sciences cependant, la science de la misère humsine, bien que très cultivée en théorie, puisque les livres en traitent, les parleurs en raisonnent, les académies en forment le sujet de leurs discussions, cette science, dis-je, si oultivée en théorie, donne des résultats bien restreints en pratique. Tandis que le progrès matériel s'accrost, la misère humaine s'accroît aussi, et malheureusement la négligence à

y apporter remède augmente en proportion.
"Regardez autour de vous, et considérez les maux qui nous assaillent de toutes parts. Maux physiques et moraux, maux envoyés par la colère de Dieu et maux produits par la malice dis hommes et que j'appelerai pour cela artificiels. Il n'est pas nécessaire que je répète ici en détail l'histoire de tunt de maux. Il ne suffit que trop de les énumérer.

tacle funèbre des inondations, des tremblements de terre, des tempêtes exterminatrices, des pestes et d'autres calamités publiques. Parlant des moraux, vous voyez so présenter à vous le tableau infernul de l'immoralité triomphante, du les graces, benissez-nous, et que votre benédiction nous donne

goûtée par les impies en Italie et hors de l'Italie) contre les ministres du sanctunire, et de tous les hommes qui conservent dans sa plénitude la foi catholique. Enfio, parlant des vous trouverez des impôts, des injustices et des vexations, la fucilité à envaisser l'argent et la lenteur à payer ce qui est du, benucoup de chose en voie de destruction et peu ou rien en voie d'édification. Et après tout cela, dites-moi, n'a. vons nous pas raison de nous corier avec le psalmiste : Ad. hæsit pavimento anima mea? notre ame n'est-elle pas plongée dans la bouc et dans la poussière sous le poids d'une pa-

- " Mais vous, vous l'avez trouvé le remède à tant de maux; oh I oui; vous l'avez trouvé, o mes enfants ! Vous vous êtes Fouvenus qu'il y a au ciel un Cour divin qui peut vous consoler, vous assister, vous soulager. Ah oui l'approchous hous de ce Cœur, et en présence de la blessure ouverte par la lance du bourreau arrêtons nous à méditer avec amour et avec foi, propicions per cancellos. Observous comment de Cour, selon notre manière de comprendre, désire ardemment de dilater ce seu qui le brale intérieurement, ce seu qui voudrait enflummer d'amour et de charité la terre entière. Approchousnous de ce Cour, et, remplis d'admiration, observous l'économie celesse avec luquelle fut formée l'Eglise, et comment elle sortit victorieure de cette source divine en s'appuyant sur les sept colonnes qui représentent les sacrements.
- " Approchons-nous pleins d'humilité et de respect de ce Cour, et nous entendrons ces surves paroles: Erunt oculi mei ibi cunctis diebus. Ce qui signifie que le Cour et les yeux du Christ se tourneront toujours vers cette Eglise répandue sur la surfuce du globe, mais plus particulièrement vers cette ville de Rome, parce que c'est ici qu'a été établi le siégo de la vérité et le centre du catholicisme. C'est ici que fut envoyé le prince des apôtres (quoique disent en contraire les impies, ennemis fanatiques de la vraie Eglise de Dicu); o'est ici où saint Pierre vint, ne craignant pas de s'aventurer dans cette forêt de bêtes feroces, prêchant intrépidement la vérité au milieu de la foule d'erreurs de cette nation romaine qui, après en avoir conquis plusieurs autres, embrassa et servit toutes les turpitudes et toutes les aberrations des autres peuples. Après le sang versé par le Souverain Portife, et par tant de milliers de martyre, octte ville fortunée qui était disciple de l'erreur et asservie aux abominations, par les mérites de ce sang et par la volonté divine, devint maîtresse de la vérité.

" De cette chaire de saintes doctrines, découlèrent des legons pous enseigner, des conseils pour éclairer, des décrets pour défiair depuis la commencement de l'Eglise jusqu'au Syllabus et aux décrets du Concile du Vationn.

" Qu'il soit donc béni ce divin Cœur, origine de tant de bien et source de consolation, de soulagement. Et vous quesi soyez benis qui, loin d'aller chercher des distractions dans les frivolités humaines, venez au contraire chercher la paix et le bonheur à la source qui peut seule les donner. Je seis que les impies blasphèment niême ce Cour adorable. Mais le jour viendra où Dieu lui-même maudira ces blasphémateurs. Ridebit et subsannabit eos.

" Quant à nous, approchons-nous de ce saint refuge de "Ainsi, parlant des maux physiques, vous trouvez le spec- nos fines, présentons lui les protestations de notre amour, et prions ce divin Cœur de nous encourager par an bénédiction. Disons lui, comme Jacob : Non dimittam te, nisi benedixeris mihi. O Cour très-suint rempli d'amour, et source de toutes blasphème libre et impuni, de l'heresio soutenue publique- le courage dans les combats, la fermeté dans nos bonnes resolutions, et qu'elle nous accompagne jusqu'au dernier jour de notre vie.

"En attendant, j'élève ma faible main et je vous bénis. Je bénis vos amis, vos parents: Soycz les échos par lesquels cette bénédiction s'étende sur tous les fidèles de l'Eglise outholique, qu'elle donne à tous le courage nécessaire, et vous muintienne constants jusqu'au dernier instant de la vie. '

Nomination de M. Roderick McDonald comme surintendant du Chemin de Fer Intercolonial

Nous apprenous avec plaisir que M. Roderick McDonald, de St. Paschal, vient d'être nommé surintendant du Chemin de Fer Intercolonial, depuis la Rivière du Loup en descen-

Ce choix rencontre l'approbation publique et les nombreux amis de M. McDonald l'en féliciteut cordialement. Pour notre part, nous connaissons ce jeune homme depuis de longues années, nous l'avons vu à l'œuvre comine agent du Grand Trong à St. Paschal, nous avons admiré son activité, son amabilité et sa politesse exquise envers tous les voyageure ; et nous sommes convaineu qu'un meilleur choix ne mi les membres, créeraient des inimitiés, feraient oublier le pouvait être fait.

En outre pendant les neuf années qu'il a passées au service du Grand Tronc, il a acquis dans cette branche une expérience et une habileté qui le mettront en état de remplir les devoirs de sa nouvelle et importante charge à la satisfaction de tous.

Sous le rapport de la nationalité, M. McDonald, sous son nom écossais, cache un cœur dévoue à tout ce qui touche de près ou de loin à la race canadienne-française. En maintes circonstances, nous l'avons entendu se réjouir hautement d'apparteuir à cette ruce, et ses netes ont toujours été ceux d'un homme qui lui est dévoue corps et ame.

Eufin M. McDonald possede une solide instruction dont il s'est toujours servi pour le plus grand bien de ses compa-

Le nouveau surintendant entre dans ses nouvelles fonctions avec le ferme désir de rendre justice égale à tous, tout en travaillant avec ardeur à promouvoir les intérêts de l'administration qui l'a nommé. Comme ces deux buts s'entr'aident mutuellement, M. McDonald les atteindra sans trop de difficultés, ce que nous lui souhaitons de tout notre cœur.

L'Association des cultivateurs canadiens

On a trop souvent assimilé l'association que les amis de l'agriculture veulent former en Canada parmi les cultivateurs aux associations américaines conques sous le nom de Grunges ou des Patrons de l'agriculture et à celle des Fermiers. Les journaux qui ont agi ain i l'ont fait dans un but honorable nous n'en doutous pas; mais ils sont tombés dans une grave erreur que nous croyons nécessaire de relever.

Le but que poursuivent les Granges américaines, l'association des Permiers et l'association des cultivateurs canadiens cet bien différent. Les premières ne sont à proprement purler qu'une société scerète ouverte seulement à quelques branches de l'industrie agricole. Leurs membres obcissent tous à un mot d'ordre parti d'une direction centrale; et la liberté individuelle est détruite. Les Granges sont une menace incessante non-sculement contre les monopoliscurs, mais encore contre l'Etat lui même, et, comme telles, elles ne sauraient être recommandées par les véritables amis de l'agri-

L'association des Fermiers qui a vu le jour dans l'Illi-

nois, est ouverte à tous ceux qui veulent y entrer D'après ses constitutions, elle à un but politique en vue, et pour cetto raison encore nous ne pouvons accepter aucune similitude

Le but de l'association des cultivateurs canadiens est tout de paix. Les agriculteurs ne sont appelés à en faire partie que pour une fiu d'instruction réciproque. Nous voulons étudier les besoins de l'agriculture canadienne, et faire connaître les moyens de les satisfaire. Chaque membre feru part à ses collègues des ré-ultats de ses expériences et de ses études dans les différentes branches de l'industric rurale. Les conclusions de ces expériences et de ces études seront discutées en commun et chacun pourra se former une conviction sur la marche à suivre dans les améliorations les plus propres à augmenter la production agricole.

Ce programme est déjà assez vaste par lui-même, les questions agricoles que l'on nura à discuter sont déjà assez nombreuses et demandent ussez de soins et d'études, sans qu'on vienne y mêler les questions politiques.

La politique sernit la mort de l'association; les discussions passionnées qui en résulteraient jetteraient la désunion parbut principal, forceraient les gens paisibles et désireux de travailler au progrès général à abandonner l'association et bientôt le vide se ferait autour de ses promoteurs.

Non, nous ne voulons pas être assimilés à l'Association des Fermiers américains et encore moins aux Granges. Nous u'avons que faire des discussions politiques, nous refusons de nous constituer en Société secrète et nous ne voulons faire la guerre à personne. Il y a place sur le sol canadien pour le commerce et pour tous les genres d'industrie. Ce que nous désirons c'est que l'agriculture ne soit pas sacrifise aux interêts du commerce et des manufactures et qu'elle travaille à son propre perfectionnement. Voilà suivant nous qu'elles devront être les tendances de l'Association des cultivateurs canadiens.

La culture de l'avoine paie-t-elle ?

L'avoine se vend le printemps, pour la semence, 331 cts. à 40 cte. le minot. L'homine qui laboure le rol que l'on veut ensemencer est paye \$1 par jour et nourri. En outre il fant lui tournir atteluge, charroe et herse. Deux chevaux que l'on nourrit valent le moins chacun \$1 25 par jour, ce qui fait \$2 50 pour l'attelage complet. La nourriture de l'homme que l'on emploie vant bien 25 cis. par jour.

Dans une journée un homme labourera, ensemencera et herera un arpent de terre, lequel prendra deux minots d'avoine.

Voilà le coût de la semence de l'avoine. Maintenant pour couper cette avoine, la mettre en gerbe et engranger, cela vaut pour ce même arpent au moins \$120; battre et mettre en poche 40 cts. Récapitulons ces depenses 2 minute d'avoine à 40 cts..... I journée d'homme et sa nourriture...... 1 journée 2 chevanx et atteluge et nourriture..... 2 50 Recolto et battage..... 1.60

Nous ne comptons pas les travaux pour clôtures et fossés qui sont pour quelque chose, une piastre au moins.

La semence d'un minot d'avoine, terme moyen, rapportera 10 minots, soit 20 minots pour nos deux minots. A l'automne l'avoine, rendue chez le commerçant, se vend 25 n 30 cts, et le printemps au plus haut prix 40 cts.; mais il faut la rendre chez le commerçant. 20 minots a 40 cts. le minot donne \$\$ 00 pour lesquels an a dépensé \$6.15 dans l'êté et l'automne précedent, plus les travaux faits aux fossés et clôtures, et plus le voyage qu'il a fallu faire pour transporter les 20 minots a l'acheteur.

是是一种,我们是一个人,我们是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一个人,我们也是一

D'après ce calcul que nous avons toutes raisons de croire correct, est-il lucratif pour nos cultivateurs de se livrer a la culture de l'avoine? Nous pensons que c'est impossible d'y trouver de l'encouragement.

Si quelque chose peche dans nos calculs nous serions heureux que quelque cultivateur ou commerçant relevât nos chiffres. L'erreur qu'il pourrait y avoir d'après nous est que nous avons estime la main-d'œuvre moins chère qu'elle ne coûte.

Pour encourager cette culture il faudrait de toute nécessite l'imposition d'un droit sur l'importation des grains. - Richelieu.

Du choix des vaches laitières

Ecoutez, vous tous qui voulez du lait. Une découverte remontant à 1840, et produite sons le nom des frères Guénon, est venue déterminer d'une manière locale et plus précise les moyens de reconnaître à certains signes les vaches dont le n ndement en lait est le plus considérable, quelle que soit d'ailleurs

chez elles la qualité de ce produit.

Voici quels sont ces signes, qu'on nomme épis ou écussons : An pis de toutes les vaches est trace un dessin partant de dessous le ventre, au-dela des deux premiers trayons, se piolongeant entre eux tous, remontant au-dessus du pis et attei-gnant même quelquefois la vulve et la queue. Ce dessin, trace par la nature, est formé d'un poil plus fin que celui du teste du corps, et ayant une direction contraire a celle de ce dernier; il remonte au lieu de descendre. Il paraît que l'organe laitier est recouvert de cette enveloppe exceptionnelle, Bfin que le lait ne puisse filtrer extérienrement; c'est donc par le développement plus ou moins grand de l'enveloppe qu'on apprécie, dans le même sens, celui de l'organe lui-même. On pent donc d'après cela, sans risque de se tromper, décider que, ni les épis ou écussons de poil remontant sont grands et d'une forme régulière, l'organe facte l'est aussi, et des lors le produit abondant, car la nature ne fait rien inutilement; que si, au contraire, les épis sont petits, l'organe l'est aussi, et de là le produit inferieur. Les épis formes d'un poil court et soyeux, se prolongeant parallelement les uns aux autres, sont les meilleurs; les épis d'un poil gros et hériese sont toujours la marque distinctive des vaches mauvaises luitières; il en est de même de ceux qui sont longs et irreguliers, parce qu'ils indiquent une grande fuite de lait. Quant aux vaches qui ont un defaut de contre-poil dans l'épi, quelle qu'en puisse être la direction, comme par exemple du poil descendant contre celui qui remonte, elles annoncent un produit médiocre.

Avant la découverte des frères Guénon, on appréciait les vaches aux signes suivants, souvent trompeurs. On recherchait les signes de race dans la vache : ainsi, la poitrine large, les reins également larges, les jambes de derrière plus écartées que celles de devant, la peau mince et se détachant parfaitement, le cou mince et representant une lame de couteau, le pis très-gros, les mamelons espaces et disposes comme quatre grosses bonteilles. A tont cela on ajoutait: un poil court, fin et brillant, les veines abdominales et celles du périnée saillantes et noueuses; enfin, deux faux trayons. Comme je viens de le dire, les éleveurs ou acheteurs étaient souvent trompés dans ces marques qu'ils exigeaient, car ils recherchaient par lauplutor la constitution d'un taureau que celle d'une vache laitière, comme si les vaches de toutes conformations ne pouvaient pas avoir la facilité de produire du luit en abondance. En effet, il ne saut pas s'y tromper, ce sont souvent les plus mal faites, les plus laides, les plus maigres, qui en produisent le plus. Cependant on doit preserer celles qui joignent a un dessin bien conforme une constitution convenable; mais il faut avant tout y trouver le signe nouveau.

Avec ce signe, je le répète, on peut reconnaître les bonnes vaches laitières; il y a même mieux que cela! on peut prévoir aussi dans les jeunes veles de huit jours, dans celles de un à deux mois surtout, le rendement en latt. Empressez-vous donc, tous ceux qui l'ignorent, d'étudier avec soin cette chose

si importante, - J. Rudelin.

Petite Chronique

Dr. Hospice Desjardins et Jos. Sirois, ccr.: Pefet du comté de Kamouraska nommés Juges de Paix.—Nous lisons dans la Gazette Officielle: "Il a plu à Son Excellence le Libutenant-Goiverneur en Conseil, d'adjoindre Hospice Desjardins et Joseph Sirois, écuyers, de Sainte-Anne de la Pocatière, dans le comté de Kamouraska, à la commission de la paix pour le district de Kamouraska."

Mauvais journaux.—Nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinihe:

M. le coré de la Cathédrale de St. Hyacinthe a très fortement censuré un journal imprimé en dehors de cette ville parce que la dite feuille avait récomment publié des immoralités degoûtantes. Le vénérable pasteur à hautement conseillé qu' renvoyat pour ces causes cette publication devenue immorale, et dit qu'elle ne devait pas être lue dans les familles.

Nous savons que ce sont les reproductions étrangères parnes

Nous savons que ce sont les reproductions étrangères parués sur les numéros du National du 11 et 17 octobre, qui ont donné lien à cette censure aussi juste que sévère, et tout à fait me ritée. Le long article, portant pour titre: "Amour et sourieiere" surtout est un attentat contre l'amour et la moralité de la presse canadienne si universellement portée an respect des mœurs.— Puisse cette censure être profitable à qui de droit.

- Le seu exerce ses ravages dans les prairies de l'Ouest. Une étendue de pays de trento-cinq milles en superficie a été complètement balayée par l'élément destructeur, dans le territoire Nébraska. Un grand nombre d'habitations et une quantité de grains considérable ont été détruits. Plusieurs personnes

ont anssi péri dans le désa-tre.

Lotterie de Ville Marie.—Le tirage des billets de la lotterie Ville Marie a en lieu jeudi de la semaine dernière. Le premier lot, qui consiste en une proprieté de la valeur de \$5.000, située sur les bords du canal Lachine, a été gagné par Mile. Anne Lemieux, de Ste. Marie de la Beauce. Cette héureuse jeune fille est élève au convent des Ursulines, a Québec. Il paraît qu'elle n'a acheté qu'à corps défendant le billet qui lui assurait une petite fortune, sa petite bourse d'écolière ne contenait que quarante centins et elle a céde aux sollicitations d'ûne de ses compagnes, qui lui offrait soixante centins pour compléter la somme nécessaire pour l'achat de l'heureux numéro.

Fromagerie.—M. Michel Desautels, ci-devant de St. Pie, est a prendre des mesures pour établir une fromagerie à Ste. Rosalie, près de chez M. Gendron, M. P. Il s'est déjà assuré le lait de 600 vaches pour le printemps prochain, et il compte alors fabriquer mille livres de fromage par jour.

Nons felicitons M. Desautels et fui souliaitons cordialement succès dans cette louable entreprise. Voilà le moyen de mettre de la vie et de l'activité dans nos vieilles paroisses : l'industrie. Ah! si tout le monde voulait seulement y mettre la

main!

A une assemblée du bureau des examinateurs de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne de Lapocatière, tenue le 24 du courant à l'Ecole susdite. M. Alphonise Gingras de St. Roch de Quebec, après avoir sub les épreuves nécessaires, a obtenu un "brevet de capacité agricole," conformément au réglement passé à cet égard par le Conseil d'Agriculture de cette Province.

M. A. Gingras doit bientôt se fixer à St. Gervais, Comté de Bellechasse, sur une propriété dont il vient de faire l'acquisition. Nous lui souhaitons succès et prospérité dans la belle carrière agricole a laquelle il a accordé sa préférence.

RECETTES

Manière de rendre le chanvre semblable au lin

On fait d'abord une lessive avec de bonnes cendres, dans lesquelles on met un pen de chaux vive, selon la quantité de chanvre que l'on veut raffiner. On la retire du feu pour la laisser s'éclaireir. Après cela, ou prend le chanvre, on le pèse; et sur dix livres, on met une livie et demie de savon ratissé, que l'on fait tremper pendant vingt-quatre heures de suité, puis on

le retire, et on le met sécher à l'ombre. Lorsqu'il est sec, on Le temps n'est pas éloigné où le Département de l'Instrucle froisse pour le mettre en petites poignées. Enfin, ou le fait tion publique exigera de la part de ceux qui se livreront à l'enpréparer comme le lin.

Recette pour rendre le cuir des chaussures d'hiver imperméable à la neige et à l'eau

Prenez I once de cire jaune et une demie once de belle graisse de mouton; faites-les fondre et mijoter un peu dans un

pot de terre vernisse.

Quand le melange est bien fait, retirez-le du feu et tandis qu'il est encore chaud, mais non bouillant, étendez-le avec l'eponge ou la brosse sur vos chaussures, que vous laissez touto la nuit à une chaleur douce, afin que l'enduit pénêtre bien dans le cuir. Le lendemain matin vous enlevez avec un morceau de fianelle ce que le cuir n'a pas absorbé, et vous pouvez cirer vos chaussures; au bout de quelques jours, le cuir reluira aussi bien qu'avant d'avoir reçu cette préparation.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour construire le chemin de fer Intercolonial, donnent Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la construction d'un "Terminus dans l'eau profonde "a la Pointe au Père.

On poèrra voir les plans et devis aux bureaux des Ingénieurs, a Ottawa et Rimouski, le et après le 20e jour de no-

vembre prochain.

Les sommissions endossées "Soumission pour hâvre et embranchement de ligne?" seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures P. M., le 20e jour de décembre prochain.

A WALSH, ED. H. CHANDLER, C. J. BRYDGE, A. W. McLEAN,

Commissaires.

Bureau des Commissaires. Ottawa, 17 Octobie 1873

J. E. CASGRAIN, N. P., AGENT A L'ISLET

Pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre les accidents du feu et de la fondre pour les Comtes de Stanstead et Sherbrouke, établie en 1835, une des plus sures et des plus populaires, ayant au-delà de 6,000 assurés, et à la portée des cultivateurs; le coût moyen d'une assurance sur bûtisse isolée n'étant que de 25 centins par \$100.

AGENT

Ponr la Compagnie d'ASSURANCE SUR LA VIE, l'Equitable, Bureau principal, Broadway. New-York, la plus puissante du monde entier; \$52.000,000 d'affaires en 1872; et le ineilleur placement comine Banque d'Epargnes. 30 Octobre 1873.

AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture

Le soussigné, propriétaire de la Guzette des Campagnes donnera en PRIME a peux qui lui fourniront TRENTE abonnée à la Guzette des Campagnes, payant une pinstre par abonnée et d'avance. les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, et 11e volumes de la Guzette des Campagnes. Ces volumes seront livrables à Sie. Anne où a Québec chez la personne que l'ou voudra bien nous indiquer.

Le temps n'est pas éloigné où le Département de l'Instruction publique exigera de la partide ceux qui se livreront à l'enseignement, certaines connaissances théoriques sur l'agriculture, et les instituteurs qui auront pn, au moyen de cette prime se procurer les dix volumes de la Gazette des Campagnes auront en mains une série complète de causeries agricoles qui lent faciliterait l'étude de cette science.

Si les demandes de prime étaient assez nombreuses, nous réimprimerions le premier volume, afin de compléter la série. La collection des dix volumes est actuellement en vente à

raison de \$12.

MM. les Curés, toujours à la tête du mouvement agricole, pourraient aussi contribuer à enrichir leur bibliothèque
paroissiale de ces volumes si utiles aux cultivateurs, en faisant
une petite propagande parmi leurs paroissiens et nous faire
parvenir une li-te de trente abonnés. Nous avons 300 séries en
mains, et si nous pouvions en disposer, la circulation de notre
journal se trouverait de beaucoup augmentée, et au lieu de publier douze pages par noméro, nous en donnerions seize.

FIRMIN H. PROULX.

CRIBLE-TRIEUR-ETHIER

Cultivateurs, voulez-vous effectuer completement et rapidement le nettoyage de vos grains, faites usage du crible de M. Calixte Ethier, fubricant à St. Eustache Comté des Deux Montagnes.

Ce crible présente les avantages suivants: solidité, modicité du prix, rapidité d'exécution conduite fucile, légèreté, longue durée et fonctionnement purfait. Ce crible a obtenu le premier prix sur tous ses concurrents à la dernière exhibition:

Le Constructeur s'engage à satisfaire les commandes pour

la faible somme de \$24 par crible.

S'adresser à
CALIXTE ETHIER,
St. Eustache, Comté des Deux Montagnes.

0	h	0	10	1					Ł	Ø	J	e	•	2	_	c	1	u	Ü	C	*	X.	E	1	10	1	T	r	Ö	'n	Ó
Kivdu-Loup.22	ake Road	: :	le. Helene	St. Pasohal19	l. Denis1	110 1	to Anno1	St. Roch 15	ad	St. Jean Port-Joli 14	rols-Saumons1	T. T. STOR	_	Ange (3	1 sumo	. Pierre	l. François	 Valler 	 >	Ξ	I. Henri	t. Jean Chrysostie	E.	Pointe-Levi			STATIONS			Division
4-00	36	2 12	8	0	2-20	2-00	1-40		1-0.5	12-55 %	17 60	12-30	13	5	145	11-25	11-10	00-11	5	10-35	10-16	9 9	9-35	9 22 7	9-00-4		Aller	TAT METERS	}	l'r. de l	HY
10-00 4	о М.	8	8	11-20	=- 25	11-50	12-10	12-30	120	12.65	1-10	1-20	1-35	1-17-	-65	2.20:	240	13 60	유 당	3-20	340	4-05	+20	-35	8		Relour	Minic		CONTRACT.	Rivière-du-Loup
. 00-9	5-35	300	1-50	4-15	8-8	3-30	<u>۳</u>	2-15	230	1216	1-65	1.65	1-30	1-15.	1-00	12.35	12-15	12.05	11-40	11-25	8	10-25		9 8	9-15.]	Aller		OD URAY	ā	-Lou
6.08	77 8 2 6 4	7-00	7-10	7-35	75	8-10	8 25	D-00	5	2	9-50	8	10-16	930	10-13	-55	170	12-05	12-30	19-15	-3.7	210	2-35	2-65	3-30	-	Retout	-	le Fret		
												-												_				_			

Le Train des Passagers partira de la Rivière-du-Loup à 4.10; de Cacouna, à 4.25; de St. Arsène à 4.35; de Plèle-Verte à 4.55 et arrivera aux Trois-Pistoles à 5.30.

Le même Train laissera les Trois-Pistoles à 8.30 du matin; l'Isle-Verte, à 9.00; St. Arsene. à 9.20; Cacouna, à 9.30. et arrivera à la Rivière-du-Loup à 9.45. Pour le trajet de Québec, voir le Tableau.



D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU

Des comtes de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la compaguie ci-haut sont par les présentes notifiés que les taux d'impositions suivants ont été imposés sur les billets de d'epôts en force aux dates ci-dessons mentionnées,

ea voir:

avou.						
iur tous	les billets	en force	le 30 sept.,	1872,	1∄ p.	
do	do	do	, 12 déc.,	do	14	ılo
do	do	da	31 do	do	14	do
do	do	da	31 janv.,	1873	14	do
do	do	ďa	19 avril,	do	14	do
do	do	da	3 min.	· do	1	do
do	.do	do	31 juillet.	do	1	da
do	• do	do	28 aou.,	do	14	do
110	4 1.17					_

Total...5

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour extinction étant déduits), doivent maintenant être payées au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, on a un agent de la compagnie dûment autorise, le, ou avant le troisième jour de novembre prochain.

A. G. WOODWARD. Sect. Tresorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mut. contre le feu de S & S. Sherbrooke, 1er octobre 1873.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de DION et DUBEAU, est ce jour dissoute, de consentement mutuel. M. J. B. Z. Dubeau est seul autorise a régler les affaires de la dite société.

ARTHUR DION & J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 10 sept. 1873:

Le sonssigné, ayant acheté de son ci-devant associé, Arthur Dion, écuyer, son interét dans la société qui a evisté jusqu'ici sous les nom et raison de Dion et Dubeau, continuera seul à l'avenir, les affaires de la ci-devant société, et il sollicite du public l'encouragement qui a été donné jusqu'en ce moment a cette maison. Chaque pratique sera, comme par le passé, servie avec promptitude et courtoisie.

J. B. Z. DUBEAU,
Il sept 1873. Rue de la Couronne, Québec,

85 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.

CULTIVATEURS, ATTENTION!! MOULINS A BATTRE AMÉLIORÉS

On a à vendre, à des conditions libérales, des moulins à battre, sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre.

Ces moulins vannent et criblent en même temps.

Pour plus amples informations, s'adresser a Quebec, No. 17, Ruo St. Pierre, a

R PAMPHILE VALLÉE.

Notwire.

P. S. On demande dus agents pour la campagne.
4 Septembre 1873.

MUSIQUE NOUVELLE!

REQUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Bucaphalo, galop brillant	. Dessailr	60 centine.
Junon, valse	Graziani	60
Polka des moineaux.	. Jennorot	40
Espièglerie		
Echo de la terrasse, polka		65
Sur l'Adriatique.	44	60 4
La jolie hongroise, valse		60 "
Prascovia, mazurka	Kowalski	70
Le roulis, caprice maritime	46	50
Solitude, noctorne	46	60 "
Le petit diable, polka mignonne		50 "
L'aveu, valse brillante		
Olga, mazarka	Graziani	40 60
La petite coquette, valse mignonne	Delaseurie	50
Le chant du lazzarone	Kowulski	60 "
Marche jurque		60 "
etc., etc., etc.	·	(

MUSIQUE FOUR ORGUE

Le service de l'eglise:-100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti-\$2.50

Transon des Organistes: - Requeil en deux volumes de mueigne diorgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

Monceaux d'onque des auteurs célèbres :- A. Miné, - Larenzo, - Marins-Gueit, - Lefebure - Wely, - De Calonue, etc.

METHODES ELEMENTAIRES (En trançais).

Méthod	e de violon.	75 centine.
"	de flûte	75
. 44	d'accordéon	75
4.6	de hautbois	75 "
"	de Cornet à pietuns	75 "
"	de Saxhorn	
""	de Clarinette	80 "
14	d'harmonium	80 "
	etc., etc., etc.	

En vente chez

A. LAVIGNE.

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique, 113 rue St Jean, QUEBEC.

N.B. Les personnes éloignées de la ville qui déstruraient se procurer quelques uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ant qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la malle.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, octobre, 1873.

L'escomte autorise sur les envois americains, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraltre dans les journaux autorisés à le publier.